



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Édouard

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Catherine Rochefort, directrice générale et secrétaire-trésorière

PRENEZ AVIS QUE le conseil a adopté le *Règlement 2020-308 sur l'imposition et le paiement par versements des taxes municipales, des taux de taxation, de compensation et les modalités de perception pour l'exercice financier 2021* lors de la séance ordinaire du 12 janvier 2021.

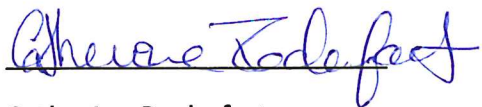
DONNÉ à Saint-Édouard, ce 14^e jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt et un.

Catherine Rochefort
Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS D’AFFICHAGE

Je soussignée, Catherine Rochefort, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Édouard, certifie sous mon serment d’office que j’ai affiché le présent avis conformément à la Loi le 14^e jour du mois de janvier deux mille vingt et un, aux endroits désignés conformément à la Loi.

En foi de quoi, je donne le présent avis ce 14 janvier 2021.



Catherine Rochefort
Directrice générale et secrétaire-trésorière